

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 18-10-08

Séance du 9 octobre 2018

AFFAIRES FINANCIERES **VENTE DU TERRAIN DE LA DECHETTERIE DE LONGUEVILLE**

L'an deux mille dix-huit, le neuf octobre, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat – Route Départementale 619 à NANGIS, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ghislain BRAY, Président.

Selon l'article 2 des statuts, le Comité Syndical est composé de **98** membres titulaires : **32** délégués pour la communauté de Communes « Bassée-Montois », **19** délégués pour la communauté de Communes de la Brie Nangissienne, **39** délégués pour la Communauté de Communes du Provinois, **4** délégués pour la communauté de communes de la Brie des Rivières et Châteaux, **1** délégué pour la Communauté de Communes des Deux Morin, **3** délégués pour la Communauté de Communes du Val Briard.

Titulaires présents : M. et Mmes AGNUS, BOURCIER, BRAY, CANAPI, CIOTTI, LEROY, MORIN, NUYTENS, OSALA, PANNIER, PELLICIARI, PERNEL, RAMBAUD, FORTIN, DELORME, DELANNOY, PASCUAL MARTIN, GUERINOT, CONDAMINET, FENOT, MONTAGU, GYARMATHY, GOUVERNE, LEVASSEUR, SIVANNE, DERETZ, AUGÉ, MARTINEZ, BEAUGET, BANTEGNIE, MALHET, PAVOT, LAHOULLERA, DELFOUR, MASSON, VIVET, BARRACHIN, FRISINGHELLI, MYTNIK, DUPUIS, BRICHET, BALDY, HARSCOET, RAVENNE, CIPRES, LABATUT, MARTINET

Suppléants présents : M. et Mmes BOREL, FASSELER, LAMY, NIORTHE, SIERRA SIMON, DEUDON, SOLER, SAMSON, DELETTRE, KOFFEL, AVRON, FOURREY, BECKER, MAILLET

Représentés :

M. COCHET (donne pouvoir à Mme SOLER)
M. CAFFIN (donne pouvoir à Mme CANAPI)
Mme RICHARD (donne pouvoir à M. KOFFEL)
M. GOFLIER (donne pouvoir à M. LABATUT)
M. JEUNEMAITRE (donne pouvoir à M. BRAY)
Mme BACQUET (donne pouvoir à Mme BOURCIER)
M. BOUVRAIN (donne pouvoir à M. AGNUS)

Excusés :

Secrétaire de séance : M. DELANNOY

Date de la convocation	: 25 septembre 2018
Nombre de délégués en exercice	: 98
Nombre de délégués présents	: 61
Nombre de pouvoirs	: 7

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 18-10-08

Séance du 9 octobre 2018

AFFAIRES FINANCIERES
VENTE DU TERRAIN DE LA DECHETTERIE DE LONGUEVILLE

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que lors du comité du 17 octobre 2017, il a été décidé à l'unanimité les travaux de remise en état du terrain de la déchetterie de Longueville.

En conséquence, il convient que le Comité Syndical autorise le Président à signer l'acte de vente pour la vente du terrain.



LE COMITE SYNDICAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

1 VOIX CONTRE,

APPROUVE LA VENTE DU TERRAIN DE LONGUEVILLE, ET AUTORISE LE PRESIDENT A SIGNER L'ACTE DE VENTE.

Ainsi fait et délibéré
Pour expédition conforme,
Le Président,

Ghislain BRAY

Certifié exécutoire et transmis en Préfecture, le 18 octobre 2018

Affiché, le 18 octobre 2018

Le Président,

Ghislain BRAY